EARL DU PARC ROUGE À HALLES-SOUS-LES-CÔTES

Un bâtiment en kit pour réduire les coûts

Installé sur une ferme spécialisée en élevage laitier à Halles-sous-les-Côtes, dans le nord de la Meuse, Jessy Raulet a investi dans un bâtiment de 650 m² qu'il a monté lui-même. Pour y stocker de l'aliment et mettre son matériel à l'abri.

Âgé de 45 ans, Jessy Raulet exploite en EARL avec son épouse, une ferme de 180 ha, avec un troupeau de 80 vaches laitières. L'essentiel de la surface est consacrée à l'élevage, soit environ 120 ha de prairies permanentes, 22 ha de luzerne et 35 ha de maïs, dont, selon les années, une vingtaine d'hectares en ensilage, 5 à 6 ha en maïs épis, et le reste en grain pour la vente. Le troupeau se compose de vaches Prim'Holstein et Montbéliardes, à parts égales, alimentées en ration semi-complète, avec aliment distribué au DAC ; les veaux mâles Montbéliards sont élevés pour produire des bœufs, les Prim'Holstein vendus à trois semaines. La production par vache était de 9.450 litres de lait en 2022, produits dans le cadre du cahier des charges Bleu Blanc Cœur, et livrés à la laiterie Schreiber via l'Union laitière de la Meuse.

Jessy Raulet a monté son hangar de 54 m x 12 m en cinq jours.

Cinq jours de montage

Les vaches et les veaux sont logés dans une stabulation à logettes raclée, construite en 2002, avec fosse à lisier ; les génisses occupent un bâtiment construit en 1999, et rallongé trois ans plus tard pour stocker de la paille ; des silos ont aussi été créés la même année.

En 2019, Jessy Raulet a construit un nouveau hangar, «*mon matériel restait dehors, je le rentrais à mesure que les stocks de foin diminuaient ; au prix que coûte le matériel, il est mieux à l'abri*», justifie l'agriculteur. Dans un premier temps, il s'est orienté vers un bâtiment tout monté, mais après avoir obtenu les devis de plusieurs constructeurs, il a finalement opté pour une construction en kit, «*par souci d'économie*», d'autant qu'il ne pouvait prétendre à aucune aide. Il a retenu la société Screb (08), et il a fait appel à un architecte pour le plan de masse et les démarches. Après l'obtention du permis de construire, l'agriculteur s'est attelé aux travaux pour monter son nouveau hangar à charpente métallique de 54 m de long et 12 m de large, ouvert sur un côté, avec un auvent ; il lui a d'abord fallu couler les vingt dés de béton devant servir de support aux poteaux, installés tous les 6 m (sauf deux travées de 12 m). «*J'ai dû descendre à 3,5 m pour être sur le dur, car il y avait du remblai en dessous*», explique Jessy Raulet.

Après livraison, le montage du hangar a demandé cinq jours de travail ; l'agriculteur a utilisé deux chargeurs télescopiques, et a reçu l'aide de son épouse et de leur fille. «*Il nous a fallu deux jours pour monter la charpente métallique, et trois jours pour la toiture*» explique-t-il. Les journées ont été bien remplies, mais le montage n'a pas posé de grosse difficulté ; l'agriculteur avait pris le soin de bien repérer et préparer les éléments au sol au préalable ; il avait également pris des précautions pour travailler en sécurité. Le montage des murs en panneaux préfabriqués et le bardage ont été réalisés l'hiver suivant, «*à temps perdu*».

Coût du bâtiment monté
(hors terrassement et main-d'œuvre)
- Prix d'achat : 31.000 € HT.
- Béton : 5.400 € HT
- Plaques de béton : 8.400 € HT.

Un lieu de stockage d'aliments pour les vaches laitières a aussi été créé, permettant la livraison par camion complet.

Une économie appréciable

Le nouveau bâtiment permet de stocker à l'abri la quasi-totalité du matériel de l'exploitation, tracteurs, bennes et matériel de fenaison. Jessy Raulet en a aussi profité pour créer un lieu de stockage d'aliments, composé de quatre cellules de 12 m de long sur 3 m de large. Deux cases sont utilisées pour l'aliment de production, et deux pour le tourteau de colza. «*Une case me permet de rentrer un camion complet, soit une trentaine de tonnes, plutôt que 5 à 6 t auparavant*», explique l'éleveur, qui peut ainsi acheter à des prix plus intéressants, qui doivent lui permettre «*de rentabiliser le bâtiment en sept à huit ans*».

Globalement, Jessy Raulet estime avoir réalisé une économie globale de plus de 40.000 € en effectuant lui-même le montage, dont 20.000 € pour l'achat du bâtiment en kit (31.000 €), et environ autant pour la réalisation des dalles et la pose des plaques de béton. Une économie qui a contribué à financer d'autres investissements, dont un chargeur télescopique, un nouveau silo pour se prémunir en cas de sécheresse, et le remplacement de la géomembrane de la fosse à lisier.

Alain HUMBERTCLAUDE